Il a été payé pendant l'année pour pensions		
M. P. O. Renaud	\$160	00
P. Renaud	160	
F. Perrault		
A. Proulx		
I. Gravel	250	
L Piette	160	
T. Bérard	160	
Mgr Vinet 1877-1878	320	
M. Roux		00
F. X. Caisse 1875		00
A. Lebel	160	
P. Poulin	160	
H. Brissette	116	
P. Bérard	106	
Mgr. Bourget		67
B. J. Leclair	160	
	2510	00
Dépense du Trésorier et du Secrétaire		95
Total de la dépense	2518	95
Balance en caisse	4364	51
dont \$676.20 en billets promissoires payables à demande.	-551	٠.

30. On admet comme membres de la société, sur leurs demandes régulières, MM. Tancrède Zotique Allard, Damase Piché, Joachim Mallette, Aristide Brien, Napoléon Lemoyne, Avila Lapalme, Joseph Vaillant, Odilon Guilbault, Emile Pepin, Isaïe Roy, Camille Tancrède Viger, Louis Olivier Dufault, Régis Bonin, Antime Carrières et Pierre Peltier.

Les demandes de MM. Georges Bélanger et Edmond Pepin sont renvoyées à une autre assemblée.

40. Après la lecture de toutes les demandes de pensions l'assemblée en a accordé une de \$160.00 à chacun des messieurs suivants : F. X. Bourbonnais, Ant. Proulx, B. J. Leclair, F. Perrault, I. Gravel, P. Poulin, T. Bérard, P. O. Renaud, L. Piette, Mgr Vinet, O. Renaud, Mgr Bourget, A. C. Lebel, F. X. Caisse.

L'assemblée décida de déposer les fonds de la société à l'Evêché à cinq par cent d'intérêt annuel.

Comme l'édition des Règles de la Société est épuisée, l'assemblée nomma un comité chargé de préparer une nouvelle édition des Règles, laquelle devra être soumise à l'approbation d'une assemblée générale.